

Compte rendu du conseil municipal du 10 Septembre 2025

Présence : Tous les conseillers sont présents à l'exception de Ludovic Erkeder, Jérémy Convers, Marie-Line Baltz et Alexandra Stanus excusées.

Procuration de Mme Baltz à Mme Achard

Procuration de Mme Stanus à Mr Barnéoud

1 Décision modificative pour régulariser le nouvel emprunt

Délibération pour modifier la somme empruntée.

Accord de tous les membres du conseil municipal présents et de ceux ayant donné procuration.

2 Délibération pour accepter le leg par testament de Mme Marie-Louise Girard

Mme Girard lègue à la commune les fonds présents sur son livret A soit 396,48 euros.

Accord de tous les membres du conseil municipal présents et de ceux ayant donné procuration pour accepter ce leg.

3 Délibération pour modifier la somme concernant la vente de la maison 9 route des 3 Alpes

Accord de tous les membres du conseil municipal présents et des conseillers ayant donné procuration pour modifier le prix de vente du bien et le porter à 140000 euros.

4 CCSPVA : Délibération pour accepter une astreinte concernant la surveillance du torrent

Accord de tous les membres du conseil municipal présents et des conseillers ayant donné procuration pour valider la mise en place de l'astreinte.

5 Délibération pour financer le voyage scolaire des élèves (Régularisation de la subvention)

Accord de tous les membres du conseil municipal présents et de ceux ayant donné procuration.

6 Recrutement d'un agent recenseur

Un appel à candidature sera fait par différentes voies : centre de gestion, journal, site de la commune prenant appui sur le dossier reçu à cet effet.

7 Remplacement d'un agent en congés maladie

Recherche d'une personne pour effectuer le remplacement de l'agent des services techniques en congés maladie. Demander au centre de gestion le cadre à respecter.

8 Avenir de l'eau potable

Avenant pour demander à la préfecture de prolonger de 6 mois au moins la durée de la DSP.

9 Problème des clefs de l'église et de la chapelle

Problème réglé.

10 Questions diverses

-Courrier de Mr Bacquet : La mairie autorisera les travaux demandés mais ne participera pas à leur mise en œuvre. L'intéressé devra prendre rendez-vous avec Mr Baulet.

-Devis CACES nacelle : 270 euros par jour et par personne. Acceptation du devis par le conseil municipal.

-CONIT BESSON tranche 3 : Obtention du permis d'aménager par le promoteur avec quelques points à modifier.

-Installation de la fibre pour la mairie, l'école, le CCAS et l'agence postale : La meilleure offre est faite par SFR, 132 euros pour les 4 lignes.

Acceptation par le conseil municipal du choix de SFR.

Offre de SFR pour le mobile de la commune 9,36 euros.

-Enquête publique parc Photovoltaïque et ZAC : Une rencontre avec la communauté de communes est souhaitée pour expliquer à Mr Bonnafoux les priorités de la commune.